

LE PRÉSIDENT

LE DIRECTEUR

Saint-Denis, le 18 mars 2009

**Lettre recommandée avec AR**

Direction de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

Service évaluation et amélioration des pratiques

Dossier suivi par : Patrick Werner, Ariane Sachs

☎ 01 55 93 71 37

Nos réf. SEVAM/OA/LD/FR/RD/KN/2009-0090

Objet : décision d'agrément de l'organisme Collège de neurochirurgie pour l'accréditation

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Collège de la HAS, réuni le 18 mars 2009, a décidé, en application de l'article D. 4135-5 du Code de la santé publique, d'agréer pour une durée de 18 mois, à compter du 18 mars 2009, l'organisme Collège de neurochirurgie pour la mission d'accréditation de la qualité de la pratique professionnelle des médecins et des équipes médicales exerçant en établissements de santé, dans la spécialité de Neurochirurgie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

  
Laurent Degos

  
François Romaneix

Rappel :

Le premier agrément est donné pour un délai de 18 mois. Au plus tard deux mois avant l'expiration de ce délai, l'organisme agréé peut adresser à la HAS une demande de prolongation de son agrément.

*(Extrait de la décision du collège de l'accréditation n°2006.09.026/P du 30/08/2006)*

**Collège de Neurochirurgie**

**Jean-Jacques MOREAU**

Président

Service de Neurochirurgie

CHU Dupuytren

2 avenue Martin Luther King

87042 LIMOGES

Secrétariat : Nathalie Buache/Isabelle Luis

Tél. : +33(0) 1 55 93 70 12-11 - Fax : + 33(0) 1 55 93 74 06 n.buache@has-sante.fr/i.luis@has-sante.fr

2 avenue du Stade de France - F 93218 Saint-Denis La Plaine CEDEX - Tél.: +33(0) 1 55 93 70 00 - Fax : +33(0) 1 55 93 74 00

www.has-sante.fr - N° SIRET : 110 000 445 00012 - code APE : 751 A